

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE FRUNCE

SEANCE DU LUNDI 19 JUIN 2023

Membres en exercice : 10

Membres présents : 07

L'an deux mille vingt trois, le Lundi 19 juin à 20h30, sur convocation du 09 juin, le conseil municipal de Fruncé s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier DANIEL, maire.

Etaient présents : Mesdames Laëtitia CHAUVEAU, Pauline BAND'HOU, Messieurs Frédéric SERRE, Laurent RIVET, Alexis CAZE-CHANLONG, Bastien HUARD.

Absents excusés - M Romain LERJARD pouvoir à M DANIEL, Mme Nathalie COCHEREAU pouvoir à Mme BAND'HOU

Absente : Mme Karine ABBAMONTE

Secrétaire de séance : Mme Band'hou

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé

Démission de M CHIVRACQ.

Par courrier envoyé en date du 30 mai en recommandé avec accusé de réception, M René CHIVRACQ fait savoir qu'il quitte ses fonctions au sein du conseil municipal pour indisponibilité. Il souhaite beaucoup de succès aux conseillers.

Le conseil municipal remercie aussi M Chivracq pour son engagement et lui souhaite plein de bonnes choses dans sa nouvelle vie.

SIRTOM

Suite à la démission de M Chivracq, il convient de nommer un nouveau délégué. M Serre Frédéric propose de passer de délégué suppléant à titulaire et M Daniel propose de le nommer délégué suppléant.

Après avoir entendu ces propositions, le conseil valide à l'unanimité les nominations telles que décrites ci-dessus.

Compte-rendu des Commissions

Communauté de Communes-M Serre explique qu'un comité pour le sentier du Loir a été créé. Il regroupe les communes de Les Châteliers Notre Dame, Cernay, Fruncé, Le Thiulin, Marchéville et Villebon. Il est prévu de faire un chemin de randonnée longeant le loir avec des points d'intérêts culturels sur le territoire de la communauté de communes. Une boucle est à l'étude.

Délibération Motion zéro artificialisation nette et village de l'avenir.

M le Maire expose qu'il a reçu de l'association des maires une demande de motion concernant la zéro artificialisation des sols, notamment en milieu rural. En espèce l'Etat souhaite garder le foncier uniquement pour les centres-bourg, les grosses agglomérations et métropoles. Cette réduction massive des capacités foncières des zones rurales ne peut que nuire au maintien même de l'existence de nos villages, de nos écoles. Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal valide à l'unanimité la motion concernant la zéro artificialisation nette des sols proposée par l'association des maires

Emploi saisonnier

M le Maire propose la création de 1 postes de saisonnier pour cet été pour 1 jeune de la commune.

Ce poste sera en binôme avec celui de l'employé communal. Le jeune qui a postulé auprès de la commune travaillera 3 jours en juin, 4 jours en juillet et 5 jours en août. Cet emploi du temps est lié aux congés de l'employé communal qui a fractionné ses jours de congés sur les 2 mois d'été.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal valide à l'unanimité la création de ce poste d'emplois saisonnier.

Demande de Fonds de Concours pour l'achat du hangar

M le Maire expose que la communauté de communes a alloué pour toutes les communes membres un fonds de concours d'un montant maximal de 24 000€ pour tout investissement.

De ce fait, il propose de solliciter l'intégralité de ce fonds pour l'achat du hangar.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil valide à l'unanimité cette proposition.

Virement de crédit

M le Maire informe qu'il est nécessaire de virer du budget de la commune au budget photovoltaïque la somme de 550€ pour les frais de branchement à Synelva.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Indemnité du Maire

M le Maire rappelle que M Chivracq avait une indemnité qui avait été prise sur le montant de sa propre indemnité afin de ne pas grever le budget communal. Suite à sa démission, M le Maire sollicite le versement de son indemnité dans son intégralité.

Le conseil valide à l'unanimité cette proposition (M le Maire ne se prononce pas).

Informations et Questions diverses

Discussion sur l'organisation du 14 juillet :

- montage des 2 barnums jeudi 13 à 18h.
- Montage des stands le 14 juillet à 8h30

L'ordre du jour ayant été abordé et n'ayant plus de questions diverses, la séance est levée à 21h47